



www.rochetrejoux.fr

Janvier 2017

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 9 janvier 2017

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Catherine Biteau, Patrice Blanchard, Yoann Bonneaud, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Cathy Paillou, Sébastien Pierron, Annie Pineau, Marie-Hélène Roux et Maud Sourisseau.

Conseillers absents excusés : Delphine Dubois et Pascal Guerry.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Commission « Environnement-Petit Patrimoine »

Nous déposerons un dossier à la Région afin d'obtenir le label de qualité de vie « villes et villages fleuris » : Nous préparerons, avec le CAUE, le passage du jury en juillet prochain.

Nous définirons les termes de la convention 2017 avec le CPIE, Maison de la vie rurale.

Nouveauté : Nous allons recycler en permanence les coquilles d'huitres.

Commission « Bâtiments-Patrimoine »

Pour le projet de restauration des toitures de l'église et de la sacristie, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à solliciter la subvention de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de la Préfecture.

Commission « Communication-Vie Associative-Culture »

Le bilan que nous avons fait de la cérémonie des vœux est positif. La population s'est déplacée nombreuse. L'occasion lui a été donnée de prendre connaissance des réalisations de l'année passée et des projets à venir.

Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée relance une procédure de consultation en vue de conclure un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil autorise Mr le Maire à associer la commune de Rochetrejoux à cette consultation.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 6 février à 20 h

Infos communales

Enquête Publique SCoT Bocage Vendéen

Par arrêté en date du 14/12/16, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen.

Cette enquête se déroulera du lundi 9 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017 inclus (soit un total de 33 jours).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- Sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpaysbocagevendeen.proscot.fr/>
- Dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent, à la Communauté de communes Terres de Montaigu, 35 Avenue Villebois Mareuil, 85600 Montaigu, à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 Avenue du Général de Gaulle, 85110 Chantonnay, à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, 6 Rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers.

Une version numérisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur un ordinateur au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Dans les 4 lieux d'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le Président de la commission d'enquête par voie postale au siège de l'enquête : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent ou par courriel à l'adresse suivante : enquetescotbocagevendeen@gmail.com.

La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le 10/02/17 à 16h30.

Par décisions du 11 juillet 2016 et 24 novembre 2016, M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

- Président : Monsieur Jacques TURPIN
- Membres titulaires : Monsieur Jean-Yves ALBERT et Monsieur Bernard PELLIER
- Membres suppléants : Monsieur Marc GILLIS et Monsieur Jean HERB



Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : Le 09/01/17 de 9h à 12h, le 19/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 13h30 à 16h30,
- Communauté de Communes du Pays des Herbiers : Le 09/01/17 de 14h30 à 17h30, le 25/01/17 de 9h à 12h et le 03/02/17 de 14h30 à 17h30,
- Communauté de Communes du Pays de Chantonay : le 10/01/17 de 9h à 12h, le 25/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 14h30 à 16h30,
- Communauté de communes Terres de Montaigu : le 13/01/17 de 14h30 à 17h30, le 18/01/17 de 9h à 12h et le 06/02/17 de 9h à 12h.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de M. Wilfrid MONTASSIER, Président ou Mme Claudie BONNET, chargée de mission SCOT, 2 rue Jules Verne, 85250 SAINT-FULGENT (tél : 02 51 43 81 61).

Le rapport et les conclusions et avis motivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCOT du Pays du Bocage Vendéen.

Grippe aviaire



Plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été découverts en France dans des élevages du sud-ouest et dans la faune sauvage.

Si vous êtes détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès aux aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel ;

➢ vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volaille sans précautions particulières ;

➢ protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;

➢ réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de vos installations.

Par ailleurs, les rassemblements d'oiseaux lors de foires, expositions et marchés y compris marchés hebdomadaires sont interdits.

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale de la protection des populations (ddpp@vendee.gouv.fr ou 02.51.47.10.00).

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Collecte d'huîtres

Lors des fêtes de fin d'année, un bac pour récupérer les coquilles d'huîtres avait été mis à disposition. Cette action étant appréciée, nous avons décidé de laisser un container pour continuer cette collecte à l'espace de tri actuel (près du local technique).

A vous d'en faire bon usage pour respecter l'environnement !



Carrière de Boissière

L'espace de la carrière ayant été réhabilité, un panneau explicatif est à l'étude en partenariat avec le Conseil Départemental. Afin de le réaliser, nous aurions besoin de documents. Si vous avez en votre possession des témoignages, des cartes postales, des photos, des articles de journaux, prenez contact avec la mairie. A l'avance, nous vous en remercions.

Infos pratiques



« Dans les yeux de Valentine »

C'est le nom d'une nouvelle association de notre commune. Elle a pour but de venir en aide à Valentine Jauzelon. Cette petite fille de 2 ans et demi est atteinte d'une maladie génétique rare : le syndrome de RETT qui provoque un handicap mental et une infirmité motrice sévère.

Ses parents, Laëtitia et Yannis, ont décidé de faire connaître cette maladie rare mais surtout d'améliorer le quotidien de Valentine car le polyhandicap est entré dans leur vie et ils souhaitent pour elle la vie la plus douce possible. Pour cela, il va lui falloir un équipement spécifique, des soins, de l'aide au quotidien, des thérapies peut-être à l'étranger ...

Association « Dans les yeux de Valentine », 20, rue du Tigre, 85510 ROCHETREJOUX

E-mail : danslesyeuxdevalentine@gmail.com

Facebook : Dans les yeux de Valentine

Blog: <https://danslesyeuxdevalentine.blogspot.fr/>



Bibliothèque

Les bénévoles invitent les enfants du CP au CM pour une animation les **mardis 14 et 21 février de 15 h à 16 h 30** à la bibliothèque. Surveillez les cartables de vos enfants, une information y sera glissée avec une inscription.

Assemblée Générale de Familles Rurales

Que vous soyez adhérents ou non adhérents, vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale qui aura lieu **le vendredi 27 janvier 2017** à 20 h 30 à l'accueil de loisirs.

Ordre du jour : bilan financier et moral, vente des cartes d'adhérents et verre de l'amitié.

<http://famillesruralesrochetrejoux.jimdo.com>

<https://fr-fr.facebook.com/famillesruralesrochetrejoux>



Association Vendée Ukraine

Vous êtes invités **le vendredi 27 janvier 2017** à une réunion de Vendée-Ukraine à 19 h 30 à la salle de théâtre de Rochetrejoux. A l'ordre du jour : bilan des dernières actions, tournée des Joyeux Petits Souliers en avril, et aussi la projection du film « Tchernobyl, ma peur bleue » de Romain Pradaut.



Cinéma Familles Rurales

L'association vous propose 2 films :

- samedi 28 janvier à 15 h : « Vaiana »
- samedi 28 janvier à 20 h 30 : « Demain tout commence »
- dimanche 29 janvier à 15 h : « Vaiana »



A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Vente à la crèche

La Communauté Chrétienne De Proximité de Rochetrejoux vous invite à la vente à la crèche dans la salle du théâtre le **dimanche 5 février** après la messe de 9 h 30 à l'église. N'hésitez pas à participer en apportant gâteaux, légumes, etc... A cette occasion, les vœux de la paroisse seront échangés.

Loto de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque organise un loto le **dimanche 5 février** au Foyer Rural de Rochetrejoux. L'ouverture des portes se fait à 14 h pour un jeu qui démarre à 14 h 30.

Les principaux lots sont : un bon d'achat de 250 €, une tablette, des entrées au Puy du Fou, une plancha électrique, une série de lots pour enfants et de nombreux autres lots. Vous pourrez vous restaurer au stand « bar, pâtisserie ».

| | | | | | | | | |
|---|----|----|----|----|----|--|----|----|
| | 12 | | | 48 | 51 | | 73 | 83 |
| 6 | | 27 | | 44 | 53 | | 70 | |
| 5 | 10 | | 34 | | | | 61 | 90 |



Théâtre Familiales Rurales

La troupe théâtrale de Familiales Rurales vous présente :

« **Une poussière dans le moteur** » comédie en 4 actes d'Agnès Daprey avec Justine Bléteau, Alex Bompas, Philippe Bouron, Marie Huvelin, Isabelle Landais, Jocelyn Landais et Valérie Pierron. Mise en scène : Mylène Morin et Etienne Rustan.

Dates des représentations : Samedi 18, dimanche 19, vendredi 24 et samedi 25 février et vendredi 3 et samedi 4 mars, à 20 heures 30 pour les vendredis, samedis et à 15 heures le dimanche.

Vous pouvez réserver à partir de 18 h 30 au 07 80 34 60 45 ou par mail : theatrerochetretjeux@gmail.com.

Plus d'infos sur le site : <http://familiesruralesrochetretjeux.jimdo.com>

Mardi 24 janvier

Animation bébés lecteurs

Vendredi 27 janvier

Assemblée Générale, UNC, Foyer Rural

Assemblée Générale, Familiales Rurales, accueil de loisirs
Assemblée Générale, Vendée Ukraine, salle de théâtre

Dimanche 5 février

Vente à la crèche, paroisse de Rochetretjeux

Loto, école publique, au Foyer Rural

Mardi 14 février

Dictée à 15 h, au Foyer Rural
Animation à la bibliothèque

Samedi 18 février

Théâtre, Familiales Rurales, salle de théâtre à 20 h 30

Dimanche 19 février

Théâtre, Familiales Rurales, salle de théâtre à 15 h

Mardi 21 février

Animation à la bibliothèque

Vendredi 24 et samedi 25 février

Théâtre, Familiales Rurales, salle de théâtre à 20 h 30

Dimanche 26 février

Concours de belote, Club de l'Amitié, Foyer Rural

Mardi 28 février

Animation bébés lecteurs

Vendredi 3 et samedi 4 mars

Théâtre, Familiales Rurales, salle de théâtre à 20 h 30

Dimanche 12 mars

Viennoiseries, foyer des jeunes

Mardi 14 mars

Dictée à 15 h, Foyer Rural

Samedi 18 mars

Concours de belote, UNC, Foyer Rural

MAIRIE
DE
ROCHETREJOUX



*Rédaction : Commission Communication sous couvert de Mr le Maire.
Bulletin d'informations municipales imprimé par nos soins, ne peut être vendu.*

Meilleurs vœux pour 2017